



Communiqué de presse  
26 Mai 2020

## Dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles

Dans son interview du 21 mai sur France inter, la secrétaire d'État à l'Égalité Marlène Schiappa a présenté une série de mesures pour lutter contre les agressions sexuelles et le harcèlement de rue.

### Une hausse des agressions sexuelles et du harcèlement de rue

La période du confinement a malheureusement été accompagnée d'une hausse des violences conjugales et agression sexuelles, comme nous l'avions pressenti : il y a eu 5 fois plus de signalements et 36 % de plaintes en plus.

**Une hausse du harcèlement de rue a également été observée depuis le début du confinement.** Notre appel à témoignage "Confinement et harcèlement de rue" montre un sentiment d'insécurité de jour comme de nuit, accentué par l'absence de témoins ou de lieux où se réfugier. Ceci permet aux agresseurs d'agir en toute impunité.

Alors qu'un tel contexte requiert un comportement exemplaire des forces de l'ordre, les victimes voient leur dépôt de plainte refusé par certains commissariats. Il est inconcevable qu'aujourd'hui en 2020 des plaintes pour outrage sexiste ou pour agression sexuelle soient refusées ! L'association Stop harcèlement de rue demande, de nouveau, à ce que soit mis en place des formations pour sensibiliser les forces de l'ordre à l'accueil des victimes. Cette formation doit non seulement porter sur le dépôt de plainte, mais aussi sur le suivi des enquêtes, le recueil de preuves...

Aujourd'hui nous n'avons aucune information sur l'existence et le suivi de ces formations. Ont-elles lieu ? Quand ? Sur combien d'heures ? Avec quel contenu ? Par quel organisme sont-elles réalisées ?

Par ailleurs, nous notons que ces formes de violences dans la rue se sont déplacées vers [les réseaux sociaux](#), menaçant un autre espace public : le cyberharcèlement [a en effet augmenté de 20 %](#).

Ces constatations nous prouvent que le harcèlement de rue s'inscrit dans une culture du viol profondément ancrée dans notre société, au point qu'un fonctionnement au ralenti du pays ne permet pas de freiner ces violences. Au contraire, la haine et le mépris semblent constituer [des passe-temps](#).

Nous saluons les actions du gouvernement et des associations qui ont permis d'aider et soutenir les victimes, notamment via les numéros de soutien psychologique, la mise en place des points de contacts, la mise à disposition de logement d'urgences...

### La crainte de solutions de fortune

Dans son interview du 21 mai la secrétaire d'État à l'Égalité Marlène Schiappa présente une série de mesures pour lutter contre le harcèlement de rue. Parmi celles-ci, le développement des arrêts de bus à la demande, du dispositif "Angela" (qui permet aux femmes de demander de l'aide dans des commerces en cas de problème) et une formation des chauffeurs VTC aux violences sexistes.

Néanmoins, nous regrettons que les associations n'aient pas été consultées avant d'annoncer et de mettre en place ces mesures. En effet, nous n'avons pas connaissance d'associations faisant partie du groupe de travail mis en place par Marlène Schiappa pour réfléchir à l'après-confinement.

**Concernant l'arrêt à la demande**, qui déjà été testé dans certaines villes, notre expérience nous a enseigné que ce type de dispositif doit être accompagné d'une formation auprès des chauffeurs afin qu'ils soient en mesure de déceler les situations de harcèlement.

**Le dispositif Angela** a quant à lui fait ses preuves, notamment à Tours, où l'antenne locale de Stop Harcèlement de Rue travaille sur ce sujet depuis un an.

Enfin, Stop Harcèlement de Rue salue l'initiative de **l'intégration d'un module de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'examen pour devenir chauffeur VTC**. Nous travaillons en partenariat avec Uber France et l'association [Handsaway](#) sur des modules de formations sur le sexisme auprès de leurs agents en centre d'appel et bientôt des chauffeurs mais il nous paraît évident que cette sensibilisation doit se faire au moment de l'attribution de la licence d'exercice comme pré-requis et en formation continue, **et une fois encore seul l'État peut l'imposer**.

Tous ces dispositifs nécessitent des **formations à l'accueil de la parole des victimes**, aux procédures existantes (numéro d'urgences, soutien psychologique, etc). Ils exigent également une connaissance du tissu associatif afin que les associations féministes présentes partout sur le territoire puissent participer et communiquer sur ces dispositifs. Nous attendons du gouvernement qu'il organise de telles formations et qu'il travaille main dans la main avec les militants.

Même si nous accueillons **favorablement les mesures annoncées**, celles-ci se focalisent, encore et toujours, sur les victimes. Il serait de la responsabilité de la victime de se sauver, d'aller

chercher de l'aide. **Aucun dispositif ne se préoccupe des auteurs.** La source du problème est pourtant l'impunité des agresseurs. Les pouvoirs publics doivent se demander : comment en sommes-nous arrivés là ? Pourquoi est-ce qu'une femme ne peut occuper l'espace public de la même manière qu'un homme ?

La culture de la femme-objet, [l'espace public aménagé par et pour les hommes](#) sont autant de réponses à explorer. L'éducation est la clé du changement des mentalités. Malgré ce constat évident, les gouvernements successifs ont pêché par leur lâcheté, refusant d'œuvrer à l'éducation, notamment des plus jeunes, au consentement et à l'égalité. Aux grands maux, les grands remèdes : **nous sommes dignes d'une véritable campagne contre les violences sexistes et sexuelles, sensibilisant les agresseurs et éduquant les plus jeunes.**

**Contact presse :**

presseshdr@gmail.com